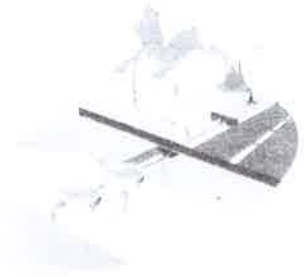


20761



Service de contrôle de l'assainissement

1. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA DEMANDE

Demande reçue le : 17/09/2015

Références du propriétaire :

Nom : M. Serge HERBOMEL

Adresse : 2, rue Diderot – 65300 LANNEMEZAN

Téléphone : 05 62 98 07 47

Portable : 06 05 31 01 55

Fax :

@ Courriel : serge.herbomel@orange.fr

Références du demandeur :

Nom : M. Serge HERBOMEL

Qualité : propriétaire

Adresse : 2, rue Diderot – 65300 LANNEMEZAN

Téléphone : 05 62 98 07 47

Portable : 06 05 31 01 55

Fax :

@ Courriel : serge.herbomel@orange.fr

L'immeuble à contrôler est :

Agé de : + de 5 ans - de 5 ans

Individuel,

Collectif : Nombre de logements :

Autres (préciser) :

Adresse de l'immeuble : 2, rue Diderot

Section cadastrale: AD numéro de parcelle : 75

2. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE CONTRÔLE

Contrôle de conformité effectué le : 24 septembre 2015

par : Gilles de MACEDO/Alain DASSIBAT

En présence de : M. HERBOMEL

Statut :

Locataire	Propriétaire	Copropriété	Agence	Autre
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Raccordement sur le réseau

Nature du contrôle	Rez-de-chaussée	
	EU	EP
WC + lave-main	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
salle de bain	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
cuisine	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
buanderie	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	1 ^{er} étage	
	EU	EP
WC	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
salle de bain	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Descentes EP	Nombre total : 6	
Nombre de descentes branchées sur le réseau EP : 5 Nombre de descentes branchées sur le réseau EU : 0 Nombre de descentes traitées sur la parcelle : 1		

Suite à la visite de contrôle, le Service Assainissement émet :

- Un avis favorable à la délivrance du certificat de conformité assainissement
- Un avis défavorable à la délivrance du certificat de conformité assainissement
- Le propriétaire doit se mettre en conformité avec la réglementation en vigueur dans un délai de douze mois à compter de la date du présent contrôle.
- Une contre visite sera réalisée après travaux.

3. OBSERVATIONS

Le responsable : André Poter
Lannemezan le 24/09/15



Le Maire : Bernard Plano
Lannemezan le 24/09/15





Certificat de conformité Assainissement

Je soussigné, **Bernard PLANO**, Maire de la Commune de Lannemezan, certifie que le Service Assainissement a effectué un contrôle de conformité en date du 24 septembre 2015.

Conformément à la fiche de contrôle (pièce jointe), l'immeuble cadastré AD75, sis 2, rue Diderot, est bien raccordé au réseau communal d'assainissement collectif.

Certificat établi pour servir et valoir ce que de droit.

A Lannemezan, le 24/09/2015



" Le présent certificat est valable pour une durée maximale de 8 ans, sous réserve que pendant cette période n'intervienne pas: de modification du branchement particulier, de changement de destination de l'immeuble raccordé, de changement de nature ou de cessation des activités qui y sont pratiquées, de transformation du déversement spécial en déversement ordinaire d'un changement d'usager pour cause de vente ou de décès".